

**Ministry of  
Transportation**

Office of the Minister  
777 Bay Street, 5<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 1Z8

Tel: 416 327-9200

**Ministère des Transports**

Bureau du ministre  
777, rue Bay 5<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1Z8

Tél : 416 327-9200



Le 27 octobre 2025

107-2025-2565

Alan Spacek  
Président de la  
Commission  
Commission de transport Ontario Northland (CTON)  
555, rue Oak Est  
North Bay (Ontario) P1B 8L3

**Lettre d'orientation annuelle 2026-2027**

Monsieur Spacek,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités établies par le gouvernement de l'Ontario pour la Commission de transport Ontario Northland (CTON) en 2026-2027.

En tant que président, vous jouez un rôle essentiel pour veiller à ce que la CTON s'acquitte de son mandat en vertu de la *Loi sur la Commission de transport Ontario Northland* de 1990 et réponde aux besoins uniques en matière de transport du Nord de l'Ontario.

La CTON doit continuer de fournir des services efficaces, abordables et fiables, tout faisant de la sécurité sa priorité absolue. En favorisant l'amélioration, en appliquant les pratiques exemplaires et en veillant à la conformité aux normes, la CTON doit continuer de gagner la confiance des citoyens et des collectivités qu'elle sert et de garantir l'excellence de son service.

De plus, la CTON a le devoir de respecter l'allocation du financement pluriannuel qui a été approuvé par le gouvernement et de transmettre au ministère, en temps opportun, des renseignements qui permettront de faciliter la surveillance et la prise de décisions.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard de la CTON pour la période 2026-2027. Ces priorités comprennent la présentation de rapports trimestriels au ministère selon le calendrier suivant :

**Cycle de production de rapports trimestriels**

Toutes les initiatives en cours doivent faire l'objet de rapports chaque année, aux dates indiquées ci-dessous, sauf indication contraire :

| Trimestre | Échéance          |
|-----------|-------------------|
| T1        | 30 juin 2026      |
| T2        | 30 septembre 2026 |
| T3        | 31 décembre 2026  |
| T4        | 31 mars 2027      |

## 1. Risques liés aux tarifs douaniers

- Continuer de surveiller les risques liés aux tarifs douaniers et d'en rendre compte dans le cadre des rapports financiers.
- Inclure une analyse des répercussions directes sur les coûts des projets, de l'efficacité des stratégies d'atténuation et de toute mesure requise de la part du gouvernement pour gérer l'exposition.

## 2. Mise à jour sur le projet Northlander

- Continuer de faire progresser les travaux visant à rétablir la circulation des trains de voyageurs Northlander entre Toronto et Timmins, avec une liaison ferroviaire vers Cochrane en vue du lancement du service en 2026.

## 3. Plan de gestion des immobilisations

- Collaborer avec le ministère pour mettre à jour, peaufiner et améliorer le plan de gestion des immobilisations de l'organisme, ce qui inclut une évaluation de l'état des actifs, de leur utilisation, de leur capacité, des risques, des coûts, ainsi qu'une analyse des besoins futurs et des recommandations. Le plan devrait inclure ou intégrer les travaux d'évaluation de l'état des bâtiments de l'organisme.
- Transmettre le plan mis à jour au ministère aux fins d'examen d'ici le **1er août 2026**.

## 4. Suivi financier et production de rapports

- Poursuivre les travaux visant à affecter les coûts directs et fixes (généraux) pour les services internes et externes de remise en état et de réparation des voies ferrées et à en effectuer le suivi conformément aux attentes établies dans le Plan d'action pour la modernisation.

## 5. Sécurité ferroviaire

- Continuer de collaborer avec le ministère et Transports Canada pour appuyer la transition de la CTON vers la surveillance fédérale de la sécurité ferroviaire pour les activités ferroviaires d'ici le **15 avril 2026**.
- Tenir à jour la série de groupes de travail pour appuyer la conformité réglementaire aux règlements fédéraux sur la sécurité ferroviaire et l'excellence opérationnelle globale.

## 6. Mobilisation des collectivités et des partenaires

- Tenir compte des divers besoins des groupes méritant l'équité (c.-à-d. les femmes, les personnes 2SLGBTQI+, les Autochtones, les personnes racisées, vulnérables et handicapées) dans la planification, la conception et la prestation d'un accès sécuritaire, abordable, accessible et équitable aux services de transport.
- Continuer de prendre des mesures pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des personnes conformément à la Stratégie ontarienne de lutte contre la traite des personnes et aux appels

à la justice émis dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

#### **7. Obligation de consulter**

- Continuer de remplir l'obligation de consulter les collectivités autochtones conformément aux politiques provinciales.
- Communiquer les plans de mobilisation au ministère avant les engagements importants et faire le point sur les résultats.

De plus, la présente lettre énonce les engagements pangouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration comme suit :

#### **Protéger l'Ontario**

1. Développer les partenariats nationaux au sein du Canada, afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques à travers le Canada et de soutenir la résilience économique, en particulier à la lumière de la menace des mesures tarifaires des États-Unis et de l'incertitude économique.
2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, consommateurs et entreprises de l'Ontario en gelant les redevances et les tarifs gouvernementaux, à moins que le ministre responsable ne les approuve.

#### **Fournir de meilleurs services**

4. Se concentrer sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en développant et optimisant les offres de services numériques.
5. Cibler les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour augmenter l'efficacité opérationnelle.

#### **Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources**

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme tout en respectant ses affectations financières, en s'appuyant sur des rapports financiers précis, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer l'effectif de l'organisme de manière prudente et responsable afin de stabiliser les dépenses et de préserver la viabilité financière à long terme de la manière suivante :
  - o en respectant rigoureusement les paramètres de contrôle du recrutement, notamment en cessant le recrutement pour les postes non essentiels à l'activité et qui ne sont pas en contact avec le public, incluant le recours à des experts-conseils;

- o en fonctionnant dans le cadre d'un effectif maximal défini (incluant les experts-conseils);
  - o en veillant à la conformité à la *Loi sur la rémunération des cadres du secteur parapublic* (LRCSP);
  - o en améliorant la productivité et l'efficacité par le recours à la technologie autant que possible.
9. Élaborer une politique en matière d'étendue des responsabilités qui reconnaisse les différents flux de travail au sein de l'organisation et fixe des critères minimaux en matière d'étendue des responsabilités, et la soumettre à l'approbation du ministre d'ici le 31 mars 2026.
10. Fournir à votre ministre responsable, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la politique, les lignes directrices ou les directives modifiées en matière de ressources humaines qui respectent la norme de la FPO en matière de présence au bureau de quatre (4) jours par semaine à compter du 20 octobre 2025, et de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, et collaborer avec votre ministère responsable pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Veuillez consulter le **tableau des priorités du gouvernement pour 2026-2027** ci-joint (document **Government Priorities 2026-27 Chart**, en anglais seulement) pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque priorité et les mesures de rendement connexes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent harmoniser les buts, les objectifs et l'orientation stratégique avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. À titre de président, vous devez vous assurer que le plan d'affaires de la CTON démontre les plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités du gouvernement, et que les progrès et les réalisations sont présentés dans votre rapport annuel.

La conformité à ces exigences est signalée chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

Merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement continu envers la CTON. Votre travail et votre soutien constant sont inestimables pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à communiquer avec ma chef de cabinet, Megan Skinner ([megan.skinner2@ontario.ca](mailto:megan.skinner2@ontario.ca)).



Prabmeet Singh Sarkaria  
Ministre des Transports

c.

Chad Evans, directeur général, Commission de transport Ontario Northland  
Megan Skinner, chef de cabinet, ministère des Transports  
Doug Jones, sous-ministre des Transports

Melissa Djurakov, sous-ministre adjointe, Division de la surveillance et de la gouvernance des organismes, ministère des Transports

James Pearce, sous-ministre adjoint, Division des transports en commun, ministère des Transports

Tamara Gilbert, sous-ministre adjointe, Division des politiques et de la planification intégrées, ministère des Transports

Virginia McKimm, sous-ministre adjointe, Division des services ministériels et directrice générale de l'administration, ministère des Transports

Pièce jointe : Government Priorities 2026 - 27 Chart (en anglais seulement)